



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**  
NOUVELLE-CALÉDONIE

# Communiqué de presse

Nouméa le 15 juillet 2024



## La CMA-NC soutient financièrement la formation professionnelle des artisans

La Chambre de métiers et de l'artisanat a créé l'année dernière le Fonds de Financement de la Formation des Artisans (3FA).

Ce fonds a pour objet de soutenir financièrement les chefs d'entreprises artisanales dans leur montée en compétence ou leur besoin de reconversion, par des actions de formations professionnelles continues. Il est financé sur les fonds propres de la CMA-NC au bénéfice des artisans.

Dans le contexte de crise que vit la Nouvelle-Calédonie, certains artisans se voient contraints de se perfectionner, de se diversifier, voire de se reconvertir, pour assurer la survie économique de leur entreprise. Pour les accompagner dans cette démarche, la CMA-NC a déployé le 3FA pour apporter un appui financier à cette acquisition de nouvelles compétences.

**Les bénéficiaires** de cette aide sont les **dirigeants d'entreprises artisanales** immatriculées au Répertoire des métiers et affiliés au RUAMM en tant que travailleurs actifs non-salariés.

**Chaque bénéficiaire peut solliciter le 3FA d'un montant maximum annuel de 60 000 F.**

La prise en charge financière de l'action de formation par le 3FA est plafonnée à 50% du montant restant à la charge du bénéficiaire.

Le chef d'entreprise peut solliciter cette aide pour le financement d'actions de formation professionnelles continues dont il a bénéficié personnellement.

**La demande de financement doit être formalisée à l'initiative du bénéficiaire**, auprès de la CMA-NC dans un délai maximum de 30 jours calendaires après la date de fin de l'action de formation, en fournissant les pièces justificatives de l'éligibilité de l'action de formation concernée ainsi que la facture acquittée du prestataire de formation.

**Le formulaire de demande est accessible en ligne sur [www.cma.nc/3fa](http://www.cma.nc/3fa)**

**+ d'infos :** Direction des services aux artisans au 28 02 68 ou [3fa@cma.nc](mailto:3fa@cma.nc)

**Contact presse :** Marilyne ARCAINI – 75 97 96 / 28 02 64 – [marilyne.aircaini@cma.nc](mailto:marilyne.aircaini@cma.nc)

[www.cma.nc](http://www.cma.nc)

